



Département du Val d'Oise Arrondissement de Sarcelles

Ville de Bouqueval



Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni le 9 juin 2023 Sous la présidence de M. Francis MALLARD, Maire

Transmise à la Sous-préfecture

de Sarcelles le :

Publié le :

Membres en exercice :

11

Membres présents :

7

Votants:

11

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 19 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Bouqueval, salle du Conseil Municipal à Bouqueval.

<u>Date de convocation</u>: 1^{er} juin 2023 <u>Date d'affichage</u>: 1^{er} juin 2023

<u>Présents</u>: M. Francis MALLARD, Mme Magalie FIAES, Mme Cécile CALAS, M. Noël HEDIN, Mme Elisabeth GRAUX, M. Lorenzo QUINTIERI, M. Jean-Michel VERBEKE.

<u>Absents excusés</u>: M. Anthony CHRETIEN, Mme Marie-Claude CALAS, M. Patrick COURTOIS, M. Sylvain LIMOUSSIERE.

Procuration:

de Mme Marie-Claude CALAS à Mme Cécile CALAS, de M. Patrick COURTOIS à Mme Magalie FIAES, de M. Sylvain LIMOUSSIERE à M. Noël HEDIN, de M. Anthony CHRETIEN à Mme Elisabeth GRAUX.

Secrétaire de séance : Mme Magalie FIAES

Vu le code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Procès-Verbal rédigé par Madame Magalie FIAES, secrétaire de séance,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOPTE à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 19 avril 2023, élaboré par Madame Magalie FIAES, secrétaire de séance.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, POUR EXTRAIT CONFORME Le Maire.

rancis MALLARD

